



## Dde de renseignement pour séparation

Par **mpdawes**, le **25/05/2008** à **11:57**

Bonjour

Sommes mariés depuis 5 ans et avons une fille de presque 6 ans et sommes en "projet" de séparation.

sommes d'accord pour la garde alternée et avons réuni les conditions pour que la garde alternée soit facilitée. (géographiquement )

Dans un premier temps nous ne souhaitons pas divorcer

Nous avons un bien en commun que nous souhaitons conserver à nos deux noms.

Notre priorité est que tout ce passe pour le mieux pour notre enfant.

Quel est la démarche à suivre pour "concretiser" cela et qui devons nous nous adresser , nous habitons en indre et loire dans la région de tours.

Merci de votre réponse

MP GUEDES